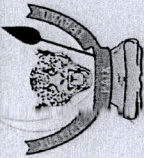


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PR MATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 003/2024

A LA SOCIETE AFRIKA GERMAN CONSULT « AGC Sarlu »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/SNEL SA/DG/DEQ/DFO/CPM/2022/SC, conclu avec la SNEL SA, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million deux cent onze mille neuf cent soixante-deux, quarante-cinq centimes (USD 1 211 962,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit mille quatre cent quatre-vingt-trois, septante-quatre centimes (USD 8 483,74).

Fait à Kinshasa, le 10/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

